



Licence 3 Economie-Gestion - Post Bac + 2/3

Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles ATS

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font à l'Université de Bordeaux

Dépôt des candidatures et du dossier complet

sur le site www.u-bordeaux.fr - Ecandidat entre le **1 avril** et le **14 mai 2025**

Pas d'envoi ni de dépôt au lycée

Sélection des dossiers en commission

Résultats le 28 mai 2025

Inscription à l'Université de Bordeaux entre le **4 et le 22 juillet 2025**.

Conditions d'admission

Recrutement de titulaires de BTS, BUT ou L2 sur dossier. Les étudiants sont sélectionnés sur la base de leur potentiel scolaire et leur motivation.

Partenariat avec l'Université de Bordeaux :

Un parcours spécifique de Licence 3 a été développé conduisant les étudiants à préparer pendant leur année une **licence « économie et gestion »** parcours « économie de la firme ».

La Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE), Adaptation Technicien Supérieur (ATS) s'adresse aux titulaires d'un BTS, d'un BUT 2/3 ou d'une L2/3 tertiaire. A l'issue de l'année de classe préparatoire, les étudiants obtiennent une licence en économie et gestion (L3) parcours "économie de la firme" de l'Université de Bordeaux, leur permettant d'intégrer :

- soit le master 1 d'une école de management
- soit le master 1 d'un IAE ou d'une Université

Organisation des études

Dans le cadre du partenariat avec l'université de Bordeaux, les étudiants suivent les cours de L3 sur le site de l'université, à Pessac, et au lycée Nicolas Brémontier qui se charge également de la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de commerce. **Les cours débutent début septembre.**

Enseignements de Licence	Cours	TD
Semestre 1		
UE 3.1 Stratégie des organisations	31,5 h	
UE 3.2 Outils mathématiques et statistiques appliqués	26,25 h	13,5 h
UE 3.3 Transformations et enjeux du numérique 2 : Transformation des marchés	17,5 h	
UE 3.4 Gestion comptable et financière		30 h
UE 3.5 Anglais		30 h
UE 3.6 Droit civil		22,5 h
UE 3.7 Economie		15 h
UE 3.8 Culture générale et expression		30 h
UE 3.9 Allemand ou espagnol		15 h
Option : Droit des affaires, économie ou marketing		15 h
Semestre 2		
UE 3.13 Informatique appliquée		12 h
UE 3.14 Gestion des ressources humaines	21 h	
UE 3.15 Transformations et enjeux du numérique 3 : Transformations organisationnelles	17,5 h	
UE 3.16 Contrôle de gestion		30 h
UE 3.17 Anglais		30 h
UE 3.18 Droit social		22,5 h
UE 3.19 Economie		22,5 h
UE 3.20 Culture générale et expression		30 h
UE 3.21 Allemand ou Espagnol		15 h

En noir cours suivis à l'Université de Bordeaux, en rouge au lycée



Les débouchés – La poursuite d'études

Concours d'entrée aux écoles de management et de gestion :

Les concours préparés sont Tremplin 2, Passerelle 2 et les concours spécifiques. Ils permettent d'intégrer de nombreuses écoles de commerce directement en deuxième année (Master 1) : Essec, ESCP, Edhec, EM Lyon, Skéma, Audencia, Néoma BS, Grenoble EM, Kedge...

Ces écoles bénéficient de nombreux partenariats avec des universités étrangères, avec des entreprises et avec les CCI.

Les étudiants sont préparés, par le grade du Master, aux métiers de la gestion, du commerce, de la finance, des ressources humaines, des achats, de l'audit... en fonction de leur profil.

Poursuites d'études en IAE ou en MASTER à l'Université

L'obtention de la licence (L3) « économie et gestion » permet une poursuite d'étude dans différents Masters soit dans les IAE (Ecoles Universitaires de Management), soit à l'Université, Sciences Politiques, Enseignants...

Les étudiants peuvent ainsi se préparer à l'exercice d'un métier à responsabilité dans différents domaines de spécialités : marketing, finance, GRH, gestion...

Résultats promotion 2023-2024

- Obtention de la licence : 100 % (36 étudiants)
- Admission en écoles de commerce :
- Top 6 : 76 % (16 étudiants)
- Top 10 : 100 % (21 étudiants)
- IAE : 7 étudiants
- Césures/autres parcours : 8

Aides au financement des études en écoles de management

- Apprentissage
- Bourses d'enseignement supérieur
- Bourses d'études de divers organismes : entreprises, municipalités, conseils départementaux, régionaux, CCI, clubs services...
- Caution publique de prêts aux étudiants aux revenus modestes
- Exonération partielle de droits pratiquée par certaines écoles
- Prêts d'honneur
- Prêts étudiants auprès des banques
- Stages rémunérés

Retrouvez-nous sur <http://www.prepa-bremontier.fr/>

